



ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

La Rectrice de l'académie de Limoges

- **VU** le code général de la Fonction Publique ;
- **VU** le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale
- **VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;

ARRETE

Article 1er. – Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 1^{ère} classe au titre de l'année 2022 (22 possibilités) :

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
	<u>Au 1er septembre 2022</u>	
1	BERLAN Jacques	Université de Limoges
2	VIELLERIBIERE Isabelle	Université de Limoges
3	PAROT Isabelle	Université de Limoges
4	VALLAT Nelly	Université de Limoges
5	MECHETA Carine	Lycée P.Bourdan à Guéret
6	NARDEAU Laëtitia	Université de Limoges
7	PICHOT-GASTARD Isabelle	Université de Limoges
8	PICCO Muriel	Lycée d'Arsonval à Brive
9	TERRIER Pierre	Université de Limoges
10	GUILLON Dorian	Université de Limoges
11	LAURENT Aurélie	Université de Limoges
12	VALEZE Sylvie	Lycée Jean Giraudoux à Bellac
13	DE RINCQUESEN Micheline	Université de Limoges
14	AMASMIR-GOUGHBAR Samahane	Université de Limoges
15	LAVAUZELLE Frédéric	Université de Limoges
16	QUANTY Catherine	Université de Limoges
17	ZEPHIR Céline	Université de Limoges
18	BOURCY Elodie	Université de Limoges

Article 2.- Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 6 juillet 2022

Pour la Rectrice et par délégation,
la responsable de la division des personnels
administratifs et d'encadrement

Nathalie MASSOT